

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Description de Lausanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178829>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

barbe et des débuts de Monsieur *Pipe en bois*, mais de grâce, ne nous apprenez pas l'histoire de la Suisse !

S. C.

—————  
**Voyage de Genève à Londres,**  
*en passant par Lausanne.*

VI.

Notre seconde entrée dans la salle du bal n'a pas eu la dignité et les grâces de la première. Le Palatin marchait courbe en appuyant ses deux mains sur une de ses côtes, meurtrie par la garde de son sabre ; le rabbin avait été cruellement opprimé sous le jésuite qui était un homme de poids, et il n'avait pas encore repris toute sa respiration ; le Jésuite boîtait de la hanche gauche, moi de la droite, ayant peut-être le menton barbouillé du soulier de l'amoureux ; celui-ci avait le nez sanglant, une bosse au front, et sa redingotte neuve couverte de boue ; Castor avait une mine piteuse, et sa queue entre ses jambes, et notre scélérat de commis, qui blasphémait contre la providence, précisément au moment de la chute du carrosse, avait la bouche teinte du sang de sa langue qu'il s'était mordue, par une juste punition du ciel, et portait sa tirelire sous son bras. La compassion que notre pitoyable retour a excitée s'est peinte sur la plupart des visages de l'assemblée, l'allégresse en a été interrompue pendant quelques moments ; nous nous sommes un peu reconfortés par quelques verres de vin et d'eau-de-vie. Cependant il fallait prendre un parti, il ne convenait à aucun de nous de s'établir dans ce village, il était donc question de continuer notre voyage, mais comment et par quel voïage ? la nôtre ne pouvait être si-tôt remise en état, et il n'y avait aucun ouvrier dans ce lieu-là capable de fabriquer un nouvel essieu. Après avoir raisonné et déraisonné pendant près d'une heure sans rien conclure, nous sommes convenus de tenir un conseil dans les formes sous la présidence de sa révérence jésuite.

Dans ce moment, un des postillons est venu nous annoncer qu'il avait trouvé un grand chariot à échelles qui pourrait nous voiturer jusqu'à Neustadt : on a opiné là-dessus, et la pluralité pour partir tout de suite l'a emporté de cinq voix sur la mienne unique. Il devrait être établi, dans toutes les assemblées délibératives, que la voix mineure dut prévaloir sur la majeure, par la raison qu'il est à présumer que par tout où il y a plus de deux hommes assemblés, il y a toujours moins de sages que de fous.

On a chargé les bagages sur le chariot, et nous nous sommes agencés dessus. Il pleuvait, la nuit était des plus obscures, une lanterne trouble pendue sur le devant de notre détestable voiture éclairait tristement notre marche, et nous étions tous placés fort mal à notre aise.

M. Delorme, encore froissé des rudes gourmandes de son menant de la noce, se tournait de tous les côtés sans pouvoir trouver une assiette supportable ; excédé d'angoisse, il s'est écrié du ton le plus lamentable : morbleu, on n'a pas tort de dire que les petites choses produisent souvent de grands événements ; qui diable eut pu présumer qu'une bouteille de vin, bue de trop à Landau par ces marauds de postillons que Dieu confonde, nous arrêterait cinq à six heures dans une noce de village, mettrait deux fois notre vie en péril, et peut-être trois, car, par ma foi, guindés comme nous le sommes sur cet exécrable chariot, il ne faut qu'une secousse un peu vive, patatras, et Dieu sait si j'en serais quitte pour crotter mes habits. Personne ne lui a répondu, et la conversation a fini là : il n'était guère possible qu'elle se soutint au milieu du tintamare continual du chariot, et des hurlements des postillons, qui s'égoillaient en excitant leurs chevaux par toutes les imprécations de leur énergique idiome.

A sept heures du matin, nous sommes arrivés à Neustadt, mouillés, pétrifiés, accablés de sommeil et de fatigue, le jésuite et le rabbin nous ont quittés : nous sommes séchés, dégelés et dépetrifiés dans une auberge du faubourg auprès d'un poêle, et après avoir déjeuné, nous sommes partis, le palatin, le comédien, castor, le jean-farine et moi dans une carosse d'extra-poste.

Nous sommes entrés à Manheim à onze heures. Cette ville, serait une des plus belles villes d'Allemagne, comme elle est la plus régulière, si les maisons, qui sont toutes semblables, n'étaient

beaucoup trop basses, ce qui lui donne un peu l'air village : le château de l'électeur est vaste et superbe, mais il manque de goût et d'élégance. L'église des jésuites passe pour la plus belle que ces religieux aient en Europe.

M. Delorme m'a proposé de prendre avec lui une chaise de poste jusqu'à Francfort ; cette proposition étant à l'avantage de ma bourse, nous sommes partis à trois heures après-midi, et nous avons passé la nuit à Happenheim.

Le lendemain, après avoir traversé une contrée étroite, par un chemin bordé de grands noyers, nous sommes arrivés à Darmstadt. Cette ville n'a qu'une porte, et n'est environnée que d'une simple muraille ; j'ai remarqué en la parcourant qu'elle est assez grande et bien bâtie, mais mal peuplée, je n'y ai vu guère plus de dix à douze boutiques. Il y a un grand château, qui n'a encore que les murs extérieurs et le toit ; sa construction ayant ayant été interrompue depuis plusieurs années, par une insuffisance de finances ; l'architecture en est élégante ; ce serait un des plus beaux châteaux d'Allemagne s'il était fini ; en attendant qu'il le soit, il tombe en ruine. Le prince a un vieux château à une petite distance de la ville, et quelques maisons de plaisance, où il passe la plus grande partie de l'année à se donner le plaisir de la chasse, sans trop s'embarrasser du gouvernement de ses sujets, dont il se repose sur des noms habiles, en qui il a une entière confiance. Il entretient environ trois mille soldats pour la garde de son pays, et six mille chasseurs pour sa ruine. Ce pays est de sa nature assez fertile, mais il manque de bras pour le cultiver, ce qui est cause qu'il produit peu ; d'ailleurs les parcs et les forêts en occupent la plus grande partie, et les bêtes fâves qui les habitent ravagent fréquemment les campagnes ; le meurtre de ces animaux, et particulièrement des cerfs et des biches, y est défendu sous les mêmes peines que l'homicide ; un paysan qui les voit moissonner ses champs peut honnêtement et par douces manières les inviter et les mettre dans la voie d'en sortir, mais s'il s'avise de les maltraiter, il en est puni par une forte amende qu'il peut racheter par la prison ; et s'il en tue quelqu'un il est pendu. Cependant le prince fait massacrer de temps en temps par ses chasseurs un certain nombre de ces bêtes, dont il vend les peaux aux tanneurs de Francfort, et la viande à ses sujets qui sont obligés d'en prendre une certaine quantité de livres par ménage au prix qu'il lui plaît d'y mettre, c'est un des principaux articles de ses revenus.

Nous sommes arrivés le même jour à Francfort sur le Mein, où M. Delorme et moi avons pris congé l'un de l'autre.

Je connaissais déjà Francfort ; elle ressemble à Strasbourg mais en laid, à peine y voit-on trois ou quatre édifices un peu remarquables, le magistrat et la plupart des habitants sont luthériens, c'est la religion dominante, les catholiques y ont une église, le juifs une synagogue, et les calvinistes qui y sont en très grand nombre, tant Allemands que Français, n'y ont et n'y peuvent avoir aucun temple, leur culte y est en abomination et absolument interdit, ils l'exercent dans un village du comté de Hanau appelé Bokenheim, à une lieue et demie de Francfort ; sans doute que le judaïsme a plus de connexion avec le christianisme de cette ville que la doctrine de Calvin, puisqu'il y trouve plus de faveur.

J'ai pris un carrosse pour me rendre dans un village de la Hesse, d'où part le chariot de poste ordinaire qui va à Cassel ; j'y ai trouvé un Suédois, officier au service de France, qui allait dans son pays ; nous en sommes partis à midi.

(La suite prochainement.)

—————  
**Description de Lausanne,**

par M<sup>me</sup> \*\*\*.

Des vallons en tous sens, ravins, fossés, coteaux,  
Des pierres, des torrents et de bourbeux ruisseaux,  
De grands rochers gisant étage sur étage,  
Et du premier chaos le plus fidèle image :  
Tel était autrefois l'aspect de ces beaux lieux,  
Des corbeaux, des hiboux le solitaire asile,  
Et qui d'aucun mortel n'avait charmé les yeux

Avant que le destin en eut fait une ville.  
 Un jour un magicien qui planait dans les airs,  
 S'arrête : tout surpris en voyant ces déserts,  
 Sa malice à l'instant et l'inspire et l'enflamme.  
 Il conçoit un projet qui le ravit dans l'âme.  
 Je vais me signaler, se dit-il fièrement,  
 Acquérir par mon art une gloire immortelle,  
 Qui des siècles futurs sera l'étonnement.  
 Sa folie aussitôt en trace le modèle,  
 Un génie infernal tout à coup le saisit,  
 Puis, nouvel Amphion, il élève, il bâtit ;  
 D'objets incohérents l'assemblage si rare  
 Présentaient aux regards l'aspect le plus bizarre.  
 Sans grimper ou descendre on ne peut faire un pas,  
 La chèvre aux pieds crochus ne s'en tirerait pas,  
 Des chemins tortueux qu'on appelle des rues  
 Vous mènent aux enfers ou bien jusques aux nues ;  
 Par des coteaux maudits que le rusé démon  
 A créé tout exprès, il a dans sa malice  
 Des malheureux piétons préparé le supplice,  
 Et par surcroît encor joignant la dérision,  
 A ces chemins d'enfer, de saints donna le nom.  
 Me voilà satisfait, se dit-il en lui-même,  
 Oui, je dois l'avouer, j'ai fait un méchant tour,  
 Les habitants du lieu me maudiront un jour.

Une grave question s'est élevée récemment à Weymouth-Landing (Massachusetts) au sujet du droit que peut avoir une femme ayant qualité de ministre du culte à célébrer légalement un mariage. Il faut dire que, dans cette localité, il y a une dame, la Révérende Olympia Brown, qui exerce les fonctions de ministre de nous ne savons quelle Eglise.

Aux termes du statut de l'Etat de Massachusetts, le mariage peut être célébré par « tout ministre de l'Evangile ordonné en conformité des usages de sa confession. »

Or, dans le dit statut, le pronom masculin *il* est toujours employé pour désigner le ministre, et c'est de là qu'a surgi le doute au sujet de la capacité légale de Mme Brown. La question n'était pas sans importance, attendu que pas mal de couples ont été unis depuis plusieurs années par le ministère de cette dame.

En conséquence, la Chambre des représentants a été saisie d'une proposition ayant pour but de fixer la jurisprudence à cet égard, et le comité judiciaire a été chargé d'examiner s'il y avait lieu de provoquer un acte législatif sur la matière. Ce comité vient de faire son rapport, concluant à l'unanimité qu'une nouvelle législation n'est pas nécessaire, et que, suivant le statut actuel, une femme régulièrement ordonnée est apte à célébrer le mariage.

— Qui est là ? disait un aubergiste castillan pendant une nuit pluvieuse et obscure, à quelqu'un qui frappait à sa porte.

— C'est l'excellentissime et illustrissime don Juan-Antonio-Andrés-Avelino-Silveira-Julio-Monteiro-Gomes de Maceira Figueroa.

— Il n'y a pas de lits pour tant de monde, répondit l'aubergiste en retournant se coucher.

Et pourtant, celui qui appelait était tout simplement un petit hidalgo portugais, bien maigre de corps et de petite taille.

On ne saurait railler plus agréablement la manie qu'on a, de par de là les Pyrénées, d'accabler les gens sous une kyrielle de prénoms. Le dernier infant de la reine Isabelle en compte *cent-trois*, ni plus ni moins.

La crinoline, dit un chroniqueur parisien, semble décidément donner sa démission ; elle se retire lentement et comme à regret. Cette révolution est grave ; une fois la Parisienne dépouillée de sa crinoline, on verra bien ce qui en reste. Bien des gens qui se croyaient amoureux d'un Rubens découvriront qu'il étaient tout simplement épris de quinze kilogrammes d'acier. En outre, la décadence de la crinoline va jeter la perturbation dans l'industrie métallurgique et mettre des milliers d'ouvriers sur le pavé. Si vous croyez que je plaisante, consultez les maîtres de forge. Cette capricieuse déesse, qu'on appelle la *Moïse*, fait et défait autant de fortunes que la Bourse. Les jupes plates vont verser des millions dans les ateliers de couturières. Supposez que les femmes, séduites par l'exemple de Mme Tallien, se coiffent demain à la *Titus* ; tous les chignons en magasin passent à l'état de rossignols, et les coiffeurs déposent leur bilan.

La *Gazette des étrangers*, rendant compte d'un bal merveilleux donné par la duchesse de Bojano, consacre les lignes suivantes à la toilette de la princesse de Sant'Elia, sœur de la maîtresse de la maison :

« Elle était déguisée en Journal Littéraire : le numéro du *Grand Journal*, qu'une fantaisie de M. de Villemessant fit naguère tirer sur étoffe, faisait une bonne partie de la jupe. Au bas de celle-ci, le bois (vif et animé) qui figure en tête de la *Gazette des Étrangers*, et qui représente Paris et le Grand-Hôtel pris d'assaut par la cohorte amie des voyageurs ; ce bois, répété autant de fois que l'espace à garnir l'avait demandé, formait comme un volant pittoresque. Deux portraits de M. de Villemessant sur la jupe ; des portraits du rédacteur en chef de la *Gazette des Étrangers*, au corsage, et, sur la tête, une plume trempée d'encre formant panache sur le tout, tel était ce costume aimable, auquel nous devons nos remerciements et nos hommages.

Félicitons aussi Mme Amélie, l'habile couturière de la rue Neuve-Saint-Augustin, qui avait présidé à l'arrangement original de ce costume sans précédent. »

Un Vaudois des plus laids contant son tour de France,  
 Avouait que parfois il était sans argent,  
 Et fort embarrassé pour solder sa dépense.  
 Un sien cousin lui dit : Vous mangiez cependant...  
 Comment payiez-vous l'écot de la cuisine ?  
 — Moi ? fit-il fièrement, moi, je payais de *mine*.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.